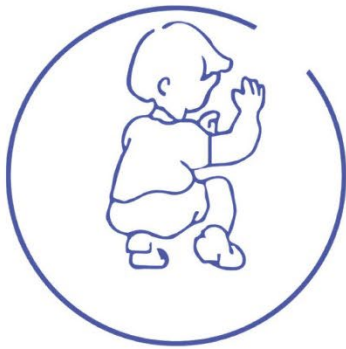




APEPA asbl





APEPA asbl



De 1975 à aujourd'hui, cela fait une longue histoire, avec des hauts et des bas.

Quand l'APEPA a été créé avec feu l'Ambassadeur Jean-Charles Salmon, il y avait Bettelheim, il y avait la psychanalyse et on parlait d'enfants psychotiques. Et il y avait beaucoup de désarroi parmi les parents, surtout pour les mamans, accusées d'être de mauvaises mères, la cause même de l'autisme de leur enfant...

Ce n'est que 15 ans plus tard que les choses ont commencé à évoluer sous l'impulsion de l'APEPA pour la création du [SUSA](#) et le nom initial APEP Association de Parents d'Enfants Psychotiques est devenu APEPA avec le A de Autisme au bout, pour devenir l'Association de Parents et de Professionnels pour l'Epanouissement des Personnes Autistes.

« Mais que fait l'APEPA » on nous demande souvent. Nous sommes toujours une association de parents et de professionnels bénévoles, agissant sur le terrain auprès des parents pour les aider au mieux par l'écoute, les conseils, les formations, des conférences comme le 14 octobre au Parlement de Wallonie. Et dans l'ombre pour effectuer beaucoup de travail de fond de longue haleine auprès des décideurs, en faisant le pont entre les deux par du lobbying constructif.

L'APEPA est reconnue représentative des personnes en situation de handicap, spécialisée en autisme, par A.M. du 7 juin 2002. Ce qui nous donne la légitimité pour défendre les droits des 40 000 personnes autistes de la Belgique francophone.

Depuis 25 ans, l'APEPA est Sous le Haut Patronage de S.M. la Reine qui a fait son TFE de logopédie avec des parents et des enfants de l'APEPA.

L'APEPA est membre à [l'AViQ](#) du Comité Branche Handicap, à la Commission Technique Revalidation, et participe aux groupes de travail. Sa présidente est membre de plusieurs Conseils administratifs d'institutions et de services pour être au plus proche du terrain. Le 20 juin 2024 l'APEPA était invitée à la concertation des asbl œuvrant pour les personnes en situation de handicap organisée par Maxime Prévot et Georges-Louis Bouchez. En est sortie la DPR (Déclaration Politique Régionale) qui reprend bon nombre des priorités avancées par l'APEPA et la mention « avec une attention particulière pour l'autisme » pour plusieurs projets.

Des parents de l'APEPA ont créé des services, dont la [2^e Base](#) à Gembloux, Des femmes des mères (aujourd'hui devenu [Aidants proches](#)), Inforautisme, [Autisme Liège](#), Autiressources, [la maison extraordinaire](#), [le Chat Botté](#) et d'autres. Ils ont donné des coups de pouce pour la création du [CRAN](#), le [CAPAL/Porte Bleue](#), le [CEAN](#)... Et participé à la création d'[Autisme Europe](#) asbl et Participate Autisme asbl avec [le site Web](#) du même nom.

Le 2 mai 2024, LÉA [Ligne Ecoute Autisme](#) 0800 13 904 a été mise en service par le Consortium Fondation SUSA – Participate autisme – APEPA. L'appel est gratuit et anonyme. La Chatbox de LÉA a suivi, pour des échanges écrits en temps réel.

Les réponses se font sur 3 niveaux de compétences, l'appelant aura toujours une réponse correcte, mais malheureusement pas toujours une solution par manque de services et de professionnels spécialisés en autisme. LÉA entre dans sa deuxième phase avec des groupes d'échanges entre pairs dans chaque province, des permanences pour les face-à-face et bientôt du répit à domicile ou proche.

Quand quelque chose bouge dans le domaine de l'autisme, il y a toujours de l'APEPA derrière. Il y a encore tellement à faire.

L'équipe de l'APEPA

Rue du Fonds de Malonne 127

5020 Malonne

081 744 350

apepa@autisme-belgique.be

autisme-belgique.be

lea-autisme.be

susa.be

fr.participate-autisme.be

reseaucran.be

autismeurope.org/fr

cap48.be/projets-specifiques-finances/recherche-medicale/autisme